



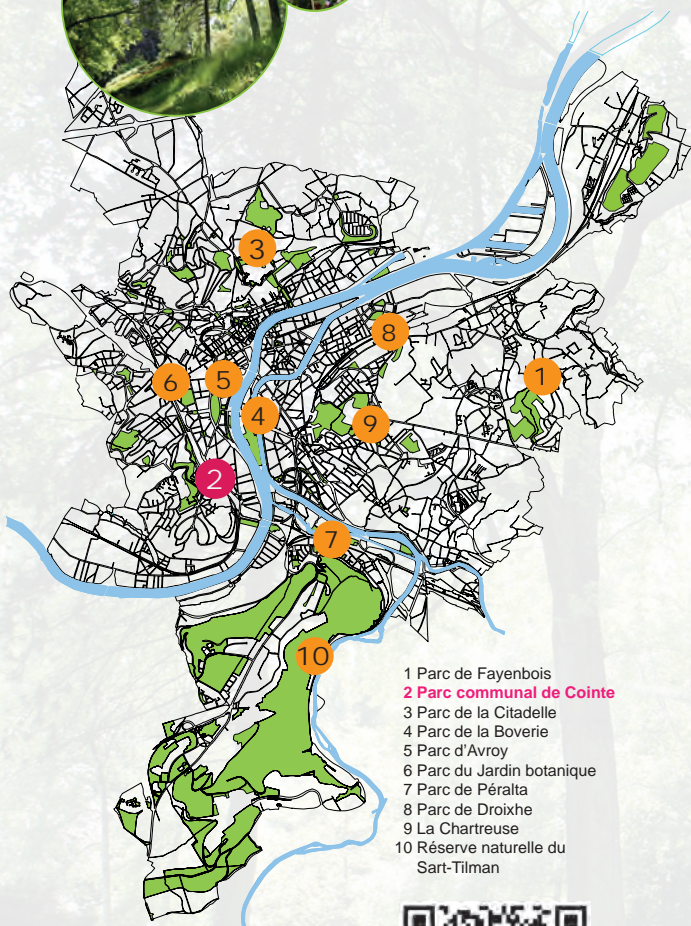
# Liège

Entrée libre  
1

Parc de Cointe



Un parc  
parmi d'autres  
espaces verts !



- 1 Parc de Fayenbois
- 2 Parc communal de Cointe**
- 3 Parc de la Citadelle
- 4 Parc de la Boverie
- 5 Parc d'Avroy
- 6 Parc du Jardin botanique
- 7 Parc de Péralta
- 8 Parc de Droixhe
- 9 La Chartreuse
- 10 Réserve naturelle du Sart-Tilman



# Liège

Entrée libre

## Parc de Cointe

L'environnement et le développement durable figurent parmi les priorités de la Ville qui a bien entendu le besoin de disposer de plus d'espaces verts, exprimé en masse par les Liégeois dans le cadre du processus d'élaboration du Projet de Ville 2015-2022.

Une matière passionnante et en perpétuel mouvement, qu'il s'agisse par exemple de mener une gestion différenciée des espaces verts en adaptant l'intensité de leur entretien selon leur fonction ; de favoriser la biodiversité ; de limiter drastiquement l'usage des produits phytosanitaires (pesticides) au profit d'alternatives plus respectueuses de l'environnement ou encore de réactualiser le Plan communal de Développement de la Nature (PCDN).

Une priorité qui s'accompagne également de moyens humains adéquats mais aussi de travaux et d'investissements considérables pour entretenir, valoriser et rénover les espaces verts existants, car il y en a beaucoup plus qu'on ne le pense à Liège, ou pour en créer de nouveaux.

Ce parc est le vôtre. Merci de veiller à en respecter la propreté et les aménagements, pour un mieux vivre ensemble.

Bonne promenade !



## L'histoire

**A la fin du 19<sup>e</sup> siècle, la Ville de Liège décida d'établir un parc communal sur les hauteurs de Cointe.** A l'origine, ce parc s'insérait dans un projet de grande ampleur : la création d'un boulevard de 11 km sur les hauteurs de la ville, qui aurait permis d'admirer le panorama de Liège depuis Cointe jusqu'au Thier-à-Liège. Ce « boulevard de circonvallation » ne vit jamais le jour : seuls le parc et l'avenue de Cointe (rebaptisée en 1921 « Boulevard Gustave Kleyer »), furent réalisés.

En 1904, le Comité exécutif de l'Exposition Universelle de 1905 sollicita la mise à disposition du parc communal pour servir d'annexe à l'Exposition. Le parc fut alors agrandi. Il accueillit les démonstrations d'horticulture ou de culture maraîchère, ainsi que les concours agricoles et les compétitions sportives.

Dans son état actuel, le parc de Cointe se compose d'abord d'une section de type « paysager » ①, œuvre de Louis Van der Swaelmen, qui se prolonge en contrebas du boulevard Kleyer jusqu'à l'Avenue de l'Observatoire : c'est le parc de prestige conçu pour l'Exposition de 1905. Une rocaille a parcourue de sentiers abrite des plantes vivaces aux floraisons colorées. Enfin, le parc comporte aussi une zone boisée ②, d'aspect plus sauvage. Un parcours « santé » en bois y a été installé.

La superficie actuelle totale de ce magnifique espace vert géré par le service des Plantations de la Ville de Liège est de 14,7 ha.



a

# du parc de Coïnte



1

« De beaux  
arbres, de jolies  
fleurs... »



2





## Autour du parc

### Le point de vue du Boulevard Kleyer **b**

Ce point de vue, qui domine la gare des Guillemins, a été aménagé en 1904. Une ancienne table d'orientation permet au visiteur de repérer quelques éléments remarquables du paysage : l'hôpital de la Citadelle, les terrils du Thier-à-Liège, la tour Kennedy, la Cité administrative de Liège, la tour du Ministère des Finances...

### Le Boulevard Montefiore **c**

Originellement, le Boulevard Montefiore devait relier la rue du Batty à la rue Bois l'Evêque. Le projet ne fut pas réalisé et la rue se termine en cul-de-sac, butant contre les grilles de la plaine des sports. On peut y admirer 25 habitations construites pendant l'Exposition universelle de 1905 par diverses sociétés participant à un concours de maisons ouvrières modèles.

### La plaine des sports **d**

Après l'Exposition universelle de 1905, le terrain affecté aux exhibitions sportives servit aux manœuvres de l'armée. Puis la Ville le reconvertit en espace public avec pistes d'athlétisme, courts de tennis, hall omnisport et plaine de jeux pour enfants.

### Le Chanmurly **e**

Ce bâtiment était jadis un pensionnat des Filles de la Croix et accueillait des « enfants du juge ». Il fut rénové en 1999 et sert actuellement de bureaux. Le terrain laissé libre par la démolition d'une partie du pensionnat a été loti. L'immeuble formant l'angle de la place du Batty est construit dans un style qui rappelle l'ancien pensionnat. La réhabilitation de l'ancien couvent devenu pensionnat a reçu le Prix de l'Urbanisme de la Ville de Liège en 2001.

### L'école communale primaire de Cointe **f**

Cette école (école Kleyer) en style néo-mosan est la transplantation, quasiment dans l'état d'origine, du Pavillon de la Ville de Liège construit dans le parc de la Boverie pour l'Exposition universelle de 1905, par l'architecte Joseph Lousberg. Ce bâtiment est aussi un lieu de vie pour le quartier puisqu'il accueille des activités diverses.



« Ma bouffée d'air  
quotidienne »





Ce

Pi

# Arbres remarquables

**La liste des Arbres remarquables de Wallonie rassemble des arbres exceptionnels par leur âge, leur situation, leur espèce ou leur degré de rareté.** Le parc « de prestige » de Cointe en compte un grand nombre. La plupart d'entre eux proviennent de contrées lointaines, car ils ont été plantés au 19<sup>e</sup> siècle, pour instruire ou pour étonner...

Les arbres vieillissants (ou qui présentent des maladies ou des pourritures menaçant leur solidité) constituent un danger pour les usagers. Ils doivent parfois être abattus. Ils sont aujourd'hui remplacés par des arbres indigènes.

## **Cèdre de l'Himalaya** **Ce** **(*Cedrus deodara*)**

Ces deux très beaux cèdres ont été plantés le long de la plaine des sports. Ils sont originaires de l'Himalaya ou de l'Afghanistan. Ils peuvent atteindre 50 mètres de haut.

## **Virgilier (*Cladastris lutea*)** **Vi**

Originnaire de l'Est des Etats-Unis, le virgilier a été introduit en Europe en 1812. Sa floraison en grappes blanches est très parfumée. En automne, ses feuilles sont d'un magnifique jaune or. Les deux exemplaires du parc de Cointe sont d'autant plus précieux que le virgilier, très rare, est l'un des 250 végétaux inscrit au *Red Data Book* (Union Internationale pour la Conservation de la Nature – IUCN) des espèces menacées d'extinction.

## **Séquoia géant** **Sé** **(*Sequoiadendron giganteum*)**

Originnaire de Californie, c'est l'un des arbres les plus hauts du monde : une centaine de mètres. Il peut aussi vivre jusque 3400 ans. Celui de Cointe n'est pas encore un géant...

## **Pin blanc de l'Himalaya** **Pi** **(*Pinus wallichiana*)**

Cet arbre est originaire des forêts

d'altitude de l'Himalaya. Ses cônes peuvent mesurer jusqu'à 30 cm de long !

## **Oranger des Osages** **Or** **(*Maclura pomifera*)**

Originnaire du centre des Etats-Unis, l'oranger des Osages a été introduit en Europe au tout début du 19<sup>e</sup> siècle. Les pieds femelles produisent de gros fruits verts, grumeleux et ronds, qui ne sont pas comestibles : la tribu indienne des Osages les utilisait pour se colorer la peau.

## **Tulipier de Virginie** **Tu** **(*Liriodendron tulipifera*)**

Originnaire des Etats-Unis, le tulipier a été introduit chez nous au 17<sup>e</sup> siècle pour l'ornement. Sa grosse fleur d'un jaune verdâtre évoque une tulipe, d'où son nom.

## **Arbre aux quarante écus** **Gi** **(*Ginkgo biloba*)**

Véritable fossile vivant, le ginkgo biloba est le dernier représentant d'une famille d'arbres apparue il y a plus de 270 millions d'années. A l'état sauvage, on le trouve encore en Chine. Le nom populaire du ginkgo, « arbre aux quarante écus », provient de la superbe couleur jaune que prend son feuillage en automne.





Or

# du parc de Coïnte



Vi



Sé

« Un lieu pour parler tranquillement »



Vi



Tu



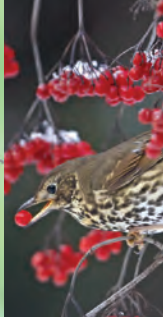
Gi



Mésange bleue



Petite tortue



# Habitants et



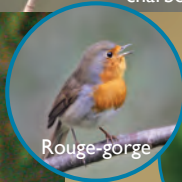
Chauve-souris



Mésange charbonnière



Ecureuil



Rouge-gorge



Geai des chênes



Photos : © Jules Fouarge



Moineau friquet



Merle noir





Grive  
musicienne



Renard



Pic vert

# visiteurs sauvages



Corneille



Moineau  
domestique  
et Verdier



Martinet

Avez-vous  
déjà observé  
ces espèces sauvages  
auxquelles le parc  
de Cointe offre  
nourriture  
et abri ?



Paon du jour



Pic épeiche



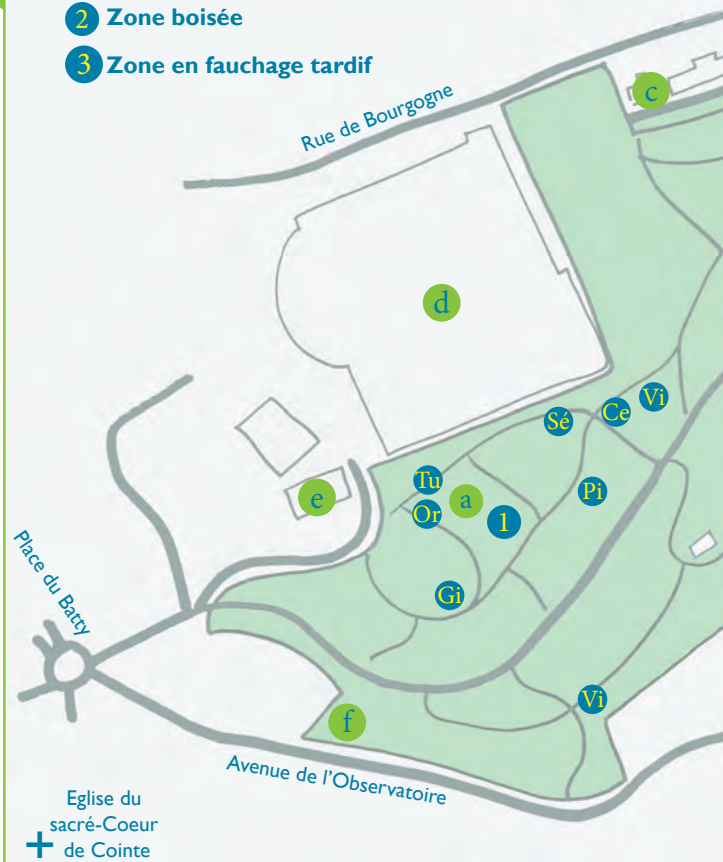
Troglodyte  
mignon



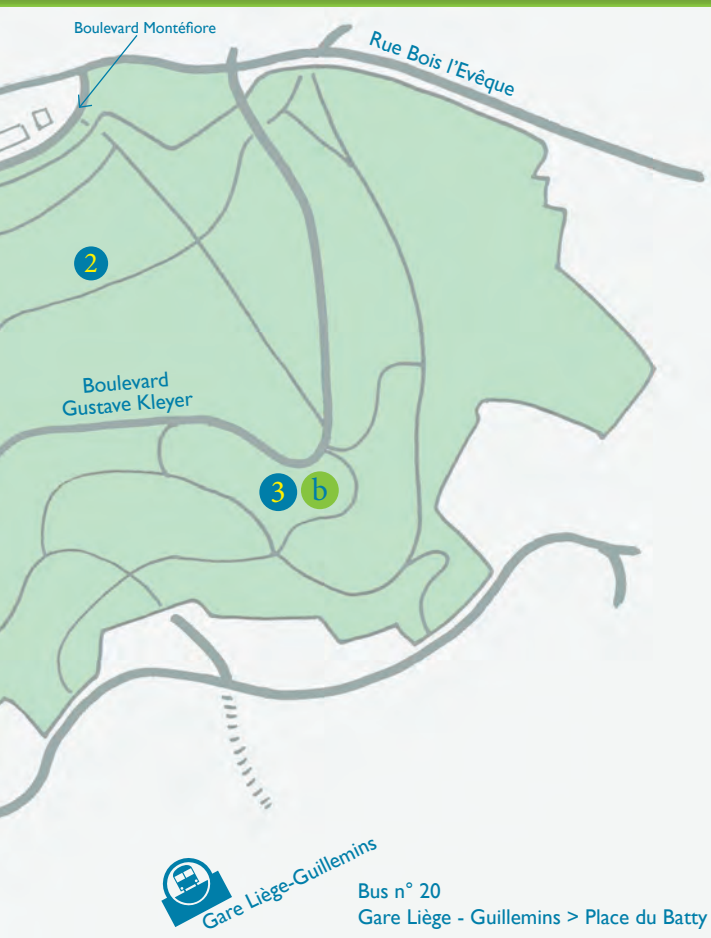
Pie



- 1 Zone paysagère
- 2 Zone boisée
- 3 Zone en fauchage tardif



- a Rocaille
- b Point de vue du Boulevard Kleyer
- c Boulevard Montefiore
- d Plaine des sports
- e Chanmurly
- f Ecole communale primaire de Cointe



**Ce** Cèdre de l'Himalaya  
(*Cedrus deodara*)

**Vi** Virgilier  
(*Cladastris lutea*)

**Sé** Séquoia géant  
(*Sequoiadendron giganteum*)

**Pi** Pin blanc de l'Himalaya  
(*Pinus wallichiana*)

**Or** Oranger des Osages  
(*Maclura pomifera*)

**Tu** Tulipier de Virginie  
(*Liriodendron tulipifera*)

**Gi** Arbre aux quarante écus  
(*Ginkgo biloba*)



## A parc diversifié,

Au cours de vos promenades dans le parc, vous aurez certainement remarqué des nichoirs fixés aux arbres, des plaques d'herbe non tondue dans les pelouses, ou encore des parterres de lierre au pied des arbres... Ce sont les indices d'un type de gestion particulier des espaces verts que l'on appelle la « gestion différenciée ».

De nombreuses villes et communes européennes, dont Liège, s'y sont converties. Le but est de respecter l'environnement et de favoriser la vie sauvage sans perdre en qualité, tant du point de vue pratique (accessibilité des sentiers) qu'esthétique.

La gestion différenciée est un changement important par rapport aux pratiques d'entretien d'autrefois. Elle ne se réalise pas en un jour, car elle exige de développer de nouvelles habitudes et des alternatives aux anciennes formules, mais aussi de former le personnel et de recourir à des outils adaptés. Actuellement, les actions de gestion différenciée se multiplient sur le territoire de la Ville de Liège et sont à portée de tout observateur curieux. Voyons ce qu'il en est du parc de Cointe.

Le parc de Cointe se divise très schématiquement en **trois grandes zones**, qui sont autant de milieux différents, incontestable richesse pour la vie sauvage comme pour les bipèdes urbains que nous sommes, et qu'il s'agit de protéger, voire de développer. Chacun de ces périmètres s'est donc vu attribuer une **gestion spécifique**.



## gestion adaptée

### La zone paysagère 1

Le parc de prestige de 1905 est soumis à une **gestion** dite **intensive** : pelouses tondues ras, entretien soigné des chemins et de la rocaïlle, veille sanitaire des arbres, abattages ou nouvelles plantations, installation de massifs de fleurs ou de plantes annuelles, présence de bancs publics et de poubelles...

### La zone boisée 2

Dans la zone boisée à ambiance forestière, la nature se développe beaucoup **plus librement** que dans le parc de prestige.

### La zone en fauchage tardif 3

En contrebas du point de vue, face au panorama de Liège, on peut admirer en saison une grande prairie de fleurs estivales et de graminées, **fauchée** une fois par an, en août.



« Échapper à la circulation automobile »





Plantes couvre-sol

## Actions !

### Les nichoirs

Notre environnement moderne n'offre pas toujours assez de cavités où nicher pour certains oiseaux. La zone paysagère du parc de Coïnte accueille donc des nichoirs à mésanges, moineaux et martinets.

### Les gîtes à chauves-souris

La pipistrelle est l'une des plus courantes de nos chauves-souris. Elle est extrêmement utile, car elle mange d'énormes quantités d'insectes. Ce type de gîte lui offre un abri où mettre bas (c'est un mammifère) et élever ses petits.

### Les plantes mellifères

Contrairement aux anciennes variétés horticoles, qui n'étaient « que » décoratives, les plantes choisies pour les massifs d'annuelles du parc paysager sont à la fois esthétiques, résistantes et utiles à la faune. La plupart de ces plantes sont *mellifères* : grâce au pollen et au nectar de leurs fleurs, elles nourrissent les papillons, les abeilles domestiques ou sauvages, les bourdons... Liège est devenue « commune Maya » en 2011 et met en place une série de mesures de ce type pour protéger les insectes butineurs\*.

\* <http://www.liege.be/environnement/plan-communal-de-developpement-de-la-nature>

### Les plantes couvre-sol

Dans le parc paysager, l'herbe est parfois remplacée par des parterres de plantes « couvre-sol » (lierre, petite pervenche...). Leur étalement en tapis empêche la croissance de la végétation spontanée et permet de limiter l'usage des pesticides.

### Les hautes herbes

La « tonte différenciée » laisse quelques bandes d'herbes hautes qui accueillent beaucoup plus de plantes et d'insectes qu'un gazon coupé ras.







Renouée

### Le désherbage modéré

En 2019, la loi interdira totalement l'usage des pesticides dans les espaces publics. Or, les techniques de remplacement agissent souvent plus lentement et sont plus gourmandes en hommes et en matériel. Nous ne pouvons plus nous permettre de rechercher aujourd'hui le même résultat qu'autrefois : la destruction du moindre brin d'herbe indésirable. Une certaine tolérance aux mauvaises herbes\* est donc de mise dans les allées et espaces publics liégeois. Des techniques de désherbage inoffensives pour l'environnement peuvent aussi être mises en œuvre, comme le désherbage thermique.

\* Rappelons qu'en tant qu'habitant de Liège, vous avez l'obligation d'enlever tous les végétaux présents sur votre portion de trottoir et de caniveau, sans recourir aux produits chimiques.

### La lutte contre les plantes invasives

Connaissez-vous la renouée du Japon, la balsamine de l'Himalaya ou l'arbre à papillons ? Les plantes invasives sont des espèces exotiques introduites par l'homme, volontairement ou accidentellement. Bien qu'elles soient ici en dehors de leur aire de répartition naturelle, elles sont capables de survivre, de se reproduire dans la nature et de s'y disperser. Elles s'étendent au détriment de la flore indigène et constituent une menace pour l'environnement. La Ville de Liège lutte activement contre ce type de plantes. Un règlement communal de 2010 oblige d'ailleurs les particuliers à faire de même\*.

\* [http://www.liege.be/environnement/labc-de-lenvironnement/p#plantes\\_invasives](http://www.liege.be/environnement/labc-de-lenvironnement/p#plantes_invasives)

### Le fauchage tardif

Observable dans la zone du point de vue, la technique du fauchage tardif (photo n°3 p.15) consiste à faucher une prairie une fois par an, à partir du mois d'août, ce qui donne aux plantes la possibilité de produire leurs graines et aux insectes le temps d'accomplir tout leur cycle de reproduction.



Érable dévitalisé

### La zone de « déprise »

La partie boisée du parc de Cointe est une zone refuge. La faune et la flore n'y subissent que des contraintes minimales : on y laisse l'herbe croître librement et les souches d'arbres ou d'arbustes morts ne sont pas évacuées, car ce sont des gîtes et des garde-manger précieux pour les insectes et les oiseaux.

### La mort n'est pas une fin...

Cet érable de la zone boisée présentait une pourriture qui le rendait fragile et dangereux pour les promeneurs. Les services de la Ville ont donc décidé, non de l'abattre purement et simplement, mais de l'étêter, puis de le dévitaliser – c'est-à-dire d'entailler l'écorce à la base du tronc. On peut ainsi laisser l'arbre en place pour les milliards d'insectes et de champignons qui se nourrissent de bois mort, pour les oiseaux qui nichent dans les cavités du tronc (comme les pics) et dévorent les insectes...



Zone de déprise



## A quoi «sert»

### Le parc améliore notre cadre de vie

De la rue de l'Observatoire au sommet du plateau, le parc de Cointe offre à ses usagers des **ambiances** et des **esthétiques** très différentes : variations de relief et de végétation, contrastes lumineux, coloris automnaux chatoyants, perspectives paysagères changeantes, panoramas grandioses, pelouses accueillantes, arbres étranges et remarquables... Ses chemins et sentiers (enrichis d'un parcours VITA) sont un terrain idéal pour la pratique des **loisirs sportifs** doux, ainsi que pour la promenade et la **détente**. Le parc est un atout **anti-stress** majeur, un élément dont la présence améliore sensiblement notre **cadre de vie**.

### Il contribue à dépolluer l'air et sert de « tampon climatique »

Le parc de Cointe fait partie des indispensables « poumons verts » de la Ville de Liège. Il contribue à **dépolluer l'air** par la filtration des polluants issus de l'automobile, du chauffage ou des industries. Sa surface d'évaporation (près de 15 hectares d'arbres et de végétaux divers) participe à la **régulation des températures** en ville, notamment lors des canicules, contribuant à limiter l'effet «îlot de chaleur».

### Il a un rôle écologique et éducatif important

Avec sa vie sauvage et ses nombreux végétaux indigènes et exotiques, le parc de Cointe constitue un lieu d'observation privilégié de la faune et de la flore, ainsi qu'un bon outil **d'éducation à la biodiversité**, notamment pour les jeunes des écoles voisines. Il peut sensibiliser efficacement petits et grands à la nouvelle **gestion des espaces verts** imposée par les défis environnementaux d'aujourd'hui et par la nouvelle loi sur les restrictions de l'usage des pesticides.

#### Bibliographie

- Pol SCHURGERS, *Cointe, au fil du temps*, Grivegnée, Noir Dessin Production, 2006

- Claude WARZEE, *Liège autrefois : les quartiers et leur histoire : Cointe, Haut-Laveu, Saint-Gilles, Burenville, Grivegnée*, Noir Dessin Production, 2013

- *Images de notre passé : recueil de cartes postales de photographies anciennes de Cointe, Sclessin, Fragnée et Bois d'Avroy*, Commentaires d'Emile Degey et Pol Schurgers, Commission historique et culturelle des quartiers de Cointe, Sclessin, Fragnée et Bois d'Avroy, Liège, 1995



un parc ?



« Une touche  
de fraîcheur  
en été »





Réalisation de la brochure : [www.education-environnement.be](http://www.education-environnement.be) - Liège

Texte : Murielle Degraen - Graphisme : Anne Batteux

Photos : ©Anne Batteux, ©Philippe Dziewa et ©Jules Fouarge



Le parc de Cointe est un espace public. Nous rappelons ici quelques règles de comportement qui permettront à tous d'en profiter dans la convivialité et le respect d'autrui.



**Une Ville plus PROPRE, c'est aussi SIMPLE que ça !**

OUI	NON	OUI	OUI
NON	OUI	NON	NON
OUI	NON	NON	NON

Extraits des règlements de police des 26 mai 2015 et 21 novembre 2005



# Entrée Libre

Magnifique espace vert  
à quelques pas du centre ville,  
chemins et ambiance forestière  
vous invitent à la détente,  
à la rencontre d'habitants  
ou de visiteurs sauvages...

À paraître :  
Le parc de la Chartreuse

En savoir  
plus ?

« **Allô environnement** »

**04 221 93 66**

[liege.environnement@liege.be](mailto:liege.environnement@liege.be)

Féronstrée 86 - 4000 Liège

Cette brochure est réalisée dans le cadre du Plan  
Communal de la Nature de Liège (PCDN) avec l'aide du  
Ministère de la Région wallonne pour l'Environnement

Ed.Resp. : Echevinat de l'Environnement et de la Vie sociale 86, rue Féronstrée - 4000 Liège

Printemps 2016

